

Volet B - Suite

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

23019471

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

27 JAN. 2023

BUTS SAINT-WAULON
Greffe

N° d'entreprise : 416.230.364

Dénomination

(en entier) : **Maison d'enfants "Clair Logis"**

(en abrégé) :

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Avenue Adèle, 1 à 1310 La Hulpe

Objet de l'acte : **Conseil d'administration du 13 décembre 2022- Démission et cooptation d'un administrateur**

Aux termes du Conseil d'administration du 13 décembre 2022, il a été pris les décisions suivantes:

DEMISSION ET COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration prend note de la démission de Madame Laurence Ruelle en tant qu'administratrice de L'ASBL à la date effective du 18 novembre 2022.

COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil décide de coopter Monsieur Oliver Lodge domicilié à Rue des Platanes 12, Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, née à Etterbeek le 27 septembre 1988 en tant qu'administrateur en continuité du mandat de Mme Ruelle, mandat expirant à l'Assemblée Générale de 2023.

Pour extrait conforme (signé)

Monsieur Oliver Lodge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature